

Dossier d'inscription

2024 - 2025

LYCÉE
DES MÉTIERS



Documents indispensables pour l'inscription

▪ **Documents à retourner avec le dossier dûment complété**

- fiche de renseignements (à compléter)
- dernier bulletin scolaire
- 1 photo d'identité récente** (inscrire nom & prénom)
- copie du **livret de famille**
- fiche intendance + RIB
- EXEAT** : Certificat de fin scolarité
- fiche infirmerie
- questionnaire santé (sous pli confidentiel à l'attention de l'infirmière)
filiales concernées (TNE, P, MHR, BP et CAP MHR)
- si et seulement si votre enfant bénéficie d'**aménagements scolaires**, la photocopie de tous documents justificatifs (PAI, PAP, PPS, certificats médicaux...) à mettre sous pli confidentiel à l'attention de l'infirmière
- copie de **la pièce d'identité** de l'élève recto-verso
- copie de **l'attestation de recensement** pour les élèves ayant **16 ans**
- attestation d'assurance scolaire **2024- 2025**
- attestation de droit à l'assurance maladie + Mutuelle
- adhésion MDL (Facultative)
- adhésion AS Roberval (Facultative)

Important : Tous ces documents sont indispensables pour l'inscription.

IMPORTANT : L'inscription de votre enfant au lycée vaut engagement à accepter son règlement intérieur et ses annexes consultables à l'adresse suivante :

<https://roberval-breuil-le-vert.ac-amiens.fr/lycee/reglement-interieur/>



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème , d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2024-2025

Formation :

Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) :

Sexe* : F M

Nom d'usage (2) :

Né(e) le* :

Prénom 1* (3) :

Prénom 2 :

Prénom 3 :

Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) :

Commune de naissance* (4) :

Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal :

Commune :

Pays :

@ Courriel :

📞 Domicile :

📞 Travail :

📞 Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* :

A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fraterie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* :

Civilité* : Mme M.

Nom d'usage :

Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* :

(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* :

Commune* :

Pays* :

@ Courriel :

📞 Domicile :

📞 Travail :

📞 Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves :

de recevoir des SMS :

Lien avec l'élève* :

A contacter en priorité :

Nom de famille* :

Civilité* : Mme M.

Nom d'usage :

Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* :

(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* :

Commune* :

Pays* :

@ Courriel :

📞 Domicile :

📞 Travail :

📞 Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves :

de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE**A contacter en priorité :**

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* :

Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage :

Prénom* :

Adresse* :

Code postal* :

Commune* :

Pays* :

@ Courriel :

☎ Domicile :

☎ Travail :

☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* :

Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage :

Prénom* :

☎ Domicile :

☎ Travail :

☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de **cocher la case** et remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e)** si cette situation vous concerne.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) :

Prénom 2 :

Prénom 3 :

Date de naissance* :

Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) :

Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille* (1) :

Civilité* : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) :

Prénom 2 :

Prénom 3 :

Date de naissance* :

Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) :

Commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date :

Signature :



**FICHE INTENDANCE
2024/2025**

COCHER LA CASE CORRESPONDANTE : NOUVELLE INSCRIPTION RÉINSCRIPTION

NOM- PRÉNOM DE L'ÉLÈVE		
NÉ(E) LE	SEXE	M F
À		
@Courriel		

RÉGIME	DEMI-PENSIONNAIRE AU TICKET	INTERNE
(cocher la case souhaitée)		

NOM-PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL	
NUMÉRO	RUE
CODE POSTAL	COMMUNE
TÉLÉPHONE DOMICILE	
PORTABLE	
TÉLÉPHONE TRAVAIL	
@ Courriel	

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB À CETTE FICHE

PAIEMENTS : joindre un CHÈQUE DE 77 € (à l'ordre de LP ROBERVAL), si par CB ou ESPÈCES voir directement à l'INTENDANCE.

**EN COURS D'ANNÉE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE, DE MAIL
OU DE RIB DOIT ÊTRE SIGNALÉ AU SERVICE INTENDANCE**

CRÉER SON COMPTE DEPUIS **L'APPLICATION** **MYTURBOSELF**

1 / TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MYTURBOSELF



Une fois l'application installée,
cliquer sur

CRÉER UN COMPTE



Création du compte MyTurboSelf

1. Renseigner le **nom de l'établissement** « LP Roberval ».

Etant donné que le lycée utilise exclusivement les QR code, la ligne N° de carte est à ignorer.

1. Saisir le **Nom et le Prénom de l'élève**.
2. Saisir une **adresse mail valide** et confirmer cette adresse.
 - Dans l'idéal, il est préférable qu'il s'agisse de l'adresse mail de l'élève ou d'une adresse dont il a accès. En effet, cela permet d'éviter tout désagrément en cas de Mot de passe oublié.
 - En cas de fratrie au sein de l'établissement, il est important d'utiliser des adresses mails différentes pour chaque compte.
3. Saisir son **mot de passe**.
Attention, le mot de passe doit contenir au moins 8 caractères avec majuscule, minuscule et chiffre.
4. Cocher la case « J'ai pris connaissance... »
5. Une fois les champs renseignés, cliquez sur Envoyer.
6. Un mail de confirmation vous sera envoyé. Ce dernier étant validé par l'Intendance, si la création du compte se fait durant les vacances scolaires, vous ne recevrez celui-ci qu'à la ré-ouverture du lycée. (Le lycée sera fermé du 13 juillet au 28 août.)

Vous trouverez en pièce jointe de ce mail, un courrier en format pdf. Il vous faudra sélectionner l'adresse url entière présent sur ce dernier (elle commence par <https://>) et la coller sur un navigateur.

Il vous faudra ensuite renseigner à nouveau le mot de passe et ainsi votre compte sera validé.

Vous pourrez vous connecter normalement sur l'application.

FOIRE AUX QUESTIONS

- **La borne Turboself me comptabilise plus de deux repas en négatif mais je ne suis pas bloqué, pourquoi ?**

Cette situation est normale pour les personnes en prélèvement, le paiement ayant lieu à la fin du mois et étant basé sur le nombre de repas consommés.
- **J'ai oublié de réserver mon repas avant 9h30, que faire ?**

Pour les élèves ayant oublié de réserver leurs repas, il faudra se rendre devant le self, aux heures de fin de service. (11h45, 12h45 et 13h30). Un personnel de l'intendance viendra débloquer la situation.
- **Mon enfant n'a pas son téléphone, que faire ?**
 - Il est possible de passer en scannant une impression du QR code sur le distributeur de plateau.
 - Un ticket pourra être imprimé à la borne Turboself situé dans le hall, en se connectant avec les identifiants transmis à l'élève à la rentrée.
 - Passage en fin de service (11h45, 12h30 et 13h30).

Important : Le personnel de l'intendance ne possède pas de copie des QR code. Par ailleurs ce dernier étant propre à chaque élève, il est interdit de le communiquer à ses camarades.
- **J'ai oublié mon mot de passe, que faire ?**

Sur l'application Turboself, cliquer sur Mot de passe oublié.
- **Un repas de mon enfant a été décompté, alors qu'il n'a pas mangé. Que faire ?**

Tout repas réservé même non consommé sera facturé.
- **Combien coûte le repas ?**

Le repas est à 3,85€.
Les internes sont au forfait
- **Comment puis-je payer ?**

Par chèque, espèces ou CB (directement au lycée).
Par WEB (sur l'application), virement (s'adresser à l'intendance).
- **Que devient l'argent en fin d'année ou en cas de départ ?**

En fin d'année, l'argent est conservé pour l'année suivante, ou remboursé en cas de départ.



FICHE INFIRMERIE

Année scolaire 2024-2025

Classe à la rentrée 2024 :

.....

Document non confidentiel à remplir par les représentants légaux à chaque début d'année scolaire ; si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe cachetée à l'intention de l'infirmière et du médecin scolaire.

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : **Lieu de naissance :**

Nom et adresse du représentant légal 1 :

.....

Nom et adresse du représentant légal 2 (si différent du représentant 1) :

.....

En cas d'accident ou de maladie, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :
2. N° de téléphone portable du père :
3. N° de téléphone portable de la mère :
4. N° du travail du père :
5. N° du travail de la mère :
6. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, après appel au SAMU, un élève accidenté ou malade peut être orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un adulte.

Date des derniers vaccins :

Tétanos...../...../..... Polio...../...../..... Diphtérie...../...../.....

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements, précautions particulières à prendre...) :

.....

.....

.....

PAI (pathologie chronique avec traitement d'urgence) : déjà existant ou à créer

PPS (situation de handicap, suivi MDPH) : déjà existant ou à créer

PAP (troubles des apprentissages diagnostiqués par un spécialiste) : déjà existant ou à créer

Le ___ / ___ / _____ A _____

Signatures des responsables légaux

Questionnaire médical à remplir par les parents

(à remettre au médecin le jour de la visite médicale)

Votre enfant, dans le cadre de la formation professionnelle choisie, aura à travailler dans son établissement scolaire sur des machines, à utiliser des produits réglementés ou à être confronté à des situations à risque professionnel. S'agissant d'un élève mineur, et dans le cadre de la procédure de dérogation aux travaux réglementés par le code du travail (décret n° 2015-443 du 17 avril 2015 – article L 4153-9 du code du travail), l'avis du médecin de l'éducation nationale sur la compatibilité entre son état de santé et les tâches et travaux nécessaires à sa formation professionnelle est obligatoire. Il doit être mis à disposition de l'inspecteur du travail. A cet effet, il vous est demandé de remplir le questionnaire ci-dessous – destiné au médecin en charge d'examiner votre enfant.

Vos réponses sont strictement confidentielles et soumises au secret médical.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE

Nom : Prénom : Classe :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

n° de téléphone :

La mère est-elle en bonne santé ? OUI NON Profession :

Le père est-il en bonne santé ? OUI NON Profession :

Nombre de frères et sœurs :

Nom et coordonnées du médecin traitant :

MALADIES PRÉSENTÉES ANTERIEUREMENT PAR VOTRE ENFANT

A-t-il(elle) déjà fait des convulsions ? : OUI NON Si oui, à quel âge ? :

A-t-il(elle) eu d'autres maladies neurologiques ? : OUI NON S'agissait-il d'une méningite ? : OUI NON

A-t-il(elle) eu des maladies respiratoires ou allergiques ? OUI NON précisez :

A-t-il(elle) eu des otites à répétition ? : OUI NON

A-t-il(elle) eu des problèmes de hanche ou de dos ? : OUI NON précisez :

Autres maladies importantes : OUI NON précisez :

A-t-il(elle) eu des accidents ? : OUI NON précisez :

A-t-il(elle) été hospitalisé(e), voire opéré(e) ? : OUI NON précisez :

ETAT DE SANTE ACTUEL DE VOTRE ENFANT

En ce qui concerne les vaccinations, il est rappelé que l'autorisation d'affectation à des travaux réglementés est conditionnée par une situation vaccinale à jour au regard des obligations prévues par la loi.

A-t-il(elle) souvent des rhumes, sinusites, angines, bronchites, otites ? : OUI NON

Actuellement, présente-t-il(elle) d'autres troubles actuellement (asthme, eczéma, allergie, urticaire, pertes de connaissance, malaises, problèmes de dos ou d'articulations, maux de tête, problèmes de vue ou de fatigue oculaire) ? ; merci de préciser : OUI NON

Est-il(elle) souvent absent(e) ? ; merci de préciser les motifs d'absence : OUI NON

Est-il(elle) suivi(e) par un médecin, un psychologue, un psychiatre ? merci de préciser pour quelle raison : OUI NON

Suit-il(elle) un traitement ? merci de préciser lequel : OUI NON

Avez-vous autre chose à signaler (par ex : caractère, comportement, vie familiale,...) ? merci de préciser lequel : OUI NON

Nous vous demandons de confier à votre enfant son carnet de santé et copie de tous documents utiles en votre possession (comptes rendus récents de radiographie, d'examen biologique, rapports médicaux, etc...).

INFORMATION IMPORTANTE

La consommation de produits psycho actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines dangereuses ou de conduites d'engins.

Elle peut entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée pendant le temps nécessaire.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

A.....le.....

signature de l'élève :

signature des parents :